



**Mobilisé/es le 8 mars et toute l'année
pour l'égalité femmes/hommes.
Nos droits contre leurs privilèges !
Mesures PPCR pour les corps A (suite)**

Journée internationale de luttes des femmes le 8 mars : à 15H40 on s'arrête !

En 2017, en France, les femmes sont toujours rémunérées 25 % de moins que les hommes ; c'est comme si elles arrêtaient d'être payées à 15h40 ! Notre secteur n'échappe pas aux inégalités, particulièrement en précarité d'emploi, en temps partiel, en carrières...

L'intersyndicale de l'ESR appelle les personnels et les étudiant/es à participer aux AG organisées le 8 mars à partir de 15h 40 dans le cadre des heures mensuelles d'information et à rejoindre les manifestations locales. **voir le site** : <http://8mars15h40.fr>

A lire aussi l'expression de Solidaires « solidaires et égales » :
<https://www.solidaires.org/Un-8-mars-de-luttes-et-de-greves>

Nos droits contre leurs privilèges !

En écho aux échéances électorales de ce semestre, des dizaines d'associations et syndicats, dont Solidaires lancent une campagne d'expertise citoyenne et d'actions concrètes sur 4 axes :

- Lutter contre les inégalités sociales
- Exiger le respect des droits sociaux
- Se mobiliser contre les discriminations
- Agir pour nos libertés...

Notre syndicat s'associe à cette initiative. Pour être informé de l'actualité de ce mouvement, s'inscrire sur le site commun : <http://www.nosdroits.org>



Les mesures PPCR pour les corps A au menu du CT ministériel de février

Un Comité technique ministériel s'est tenu le 21 février avec pour ordre du jour principal la mise œuvre du non-accord PPCR (*Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations*) pour les personnels de catégorie A du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

En séance nous avons rappelé nos orientations :

- revenu minimal de 1700€ net mensuel,
- réduction des écarts de rémunération de 1 à 4, sans blocage de carrières,
- « pente » identique pour toutes les grilles,
- reprise totale de l'ancienneté au recrutement,

... sans oublier le refus du RIFSEEP, et la remise à plat de l'ensemble des primes.

Puis dans un second temps, notre délégation a présenté des amendements en ce sens... bien éloignés du contenu du non-accord PPCR tel qu'il est aujourd'hui appliqué.

Au final les textes ministériels ont été adoptés avec les votes CFDT, SNPTES, UNSA, FSU ; CGT FO et Solidaires représenté par nos 2 syndicats SUD-Education et SUD Recherche EPST votant contre.

Plus d'infos dans l'article de notre site

<http://www.sud-recherche.org/SPIPprod/spip.php?article2566>